

## **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**

**Mardi 14 mars 2023 (PV-CX657 - extra)**

**9 h**

**Local 3813 pavillon de la Santé**

### **Présences**

Professeur Gilles Bronchti, président

Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)

Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)

Professeur Denis Leroux, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)

Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)

Professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux communications et secrétaire (VPCOM)

Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier

M<sup>me</sup> Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)

M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

---

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

---

### **CX657-14-03-2023-00      Projet d'ordre du jour**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Négó 2023
4. Date de la prochaine réunion : 23 mars 2023
5. Clôture de la réunion

### **CX657-14-03-2023-01      Ouverture de la réunion**

Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues pour cette réunion extraordinaire du comité exécutif.

### **CX657-14-03-2023-02      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 657<sup>e</sup> réunion extraordinaire du comité exécutif.

### **CX657-14-03-2023-03      Négó 2023**

La VPRT présente le projet-pilote d'une nouvelle procédure à mettre en place concernant la procédure de répartition des postes, proposée par la partie patronale. Dans ce projet-pilote, la justification des postes, un exercice actuellement réalisé annuellement, le serait pour une période de trois années. Les

départs à la retraite et les démissions ne figureraient pas dans la justification des postes, puisque ces postes seraient remplacés sans recourir à la justification. La charge de travail serait aussi diminuée avec l'instauration d'un formulaire plus court. Cette nouvelle proposition de justification de postes n'aura pas d'incidence sur le plancher d'emploi ni sur la clause ascenseur actuellement en vigueur (le nombre de professeur.es sera encore calculé en fonction du nombre d'étudiants à équivalence à temps complet). Il sera proposé que le Syndicat puisse être membre du comité paritaire composé de membres de la direction et de professeur.es du département, notamment la direction départementale, à titre d'observateur. Le Syndicat proposera que ce projet-pilote soit d'une durée d'une année renouvelable afin de valider que le nouveau processus fonctionne bien.

Les membres du comité de négo consultent leurs collègues sur la formule d'octroi des déagements d'enseignement pour fin de recherche. Il sera demandé une simulation sur cinq ans des déagements qui seraient octroyés pour connaître le nombre et la répartition desdits déagements.

*Le VPAS quitte la réunion.*

La VPRT souhaite recevoir l'aval du comité exécutif afin de soumettre une proposition dans le dossier des activités extérieures (c.f. PV-CX656-09-03-2023-08). Après discussion, le comité de négo proposera de faire la distinction entre les activités professionnelles extérieures et les activités professionnelles institutionnelles.

#### **CX657-14-03-2023-04      Date de la prochaine réunion**

Le président rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 23 mars 2023.

#### **CX657-14-03-2023-05      Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.

---

Gilles Bronchti  
Président de la réunion

---

François Landry  
Secrétaire de la réunion